

ANTHISMES CONSEIL COMMUNAL

Les camions sont interdits dans le village

Finis les plus de 10 t au centre de la commune



Plusieurs rues de la commune sont dorénavant interdites aux poids lourds.

Plusieurs mesures complémentaires, en matière de règlement de roulage, viennent d'être adoptées, à l'unanimité par les membres du conseil.

Ceci, comme l'a précisé Michel Evans, le bourgmestre, il, pour veiller à la sécurité des usagers et à la conservation de la voirie publique communale, mais aussi pour adapter la circulation au gabarit et caractéristiques des voiries. Sont principalement ciblés par certaines de ces mesures les poids lourds de + de 7,5t et de + de 10t. Ainsi, à Tavier, certaines parties des rues Pirâtchamps (depuis son carrefour avec le rue de la Magrèe), de la Route des Moulins et Ry d'Onstux sont interdites aux plus de 7,5t. L'interdiction d'accès aux plus de 10t se

porte dans le centre d'Anthismes.

SÉCURISER LES ÉCOLIERS

Des bandes blanches, parallèles à l'axe de la chaussée, seront réalisées à Anthismes et à Villers au niveau des passages pour piétons. A Villers-Aux-Tours, les passages pour piétons seront aussi délimités rue du Village. A Anthismes, il s'agit des sites situés à hauteur du sentier donnant accès à l'église et à hauteur de l'escalier menant à la Place Legros. Quant au passage actuellement situé à hauteur de l'école communale fondamentale, il sera supprimé.

L'opposition y suggère le placement d'une barrière qui empêcherait les écoliers de quitter l'école et de traverser droit devant, avec le risque de ne pas être vu par les usagers motorisés. Tous

jours dans le but de sécuriser les abords d'école, arrêt et stationnement seront désormais interdits, sur une longueur de 15 m, rue du Tider, à Vien, du côté de l'école.

Certes, le stationnement n'est pas interdit et ne le sera pas au vein de la Cour Saint Laurent, à Anthismes. Mais certains font preuve d'incivisme récurrent. Les véhicules restent là, en place! Rien n'y fait. Le potelet (démontable) a été cassé. Aussi, un règlement complémentaire vient d'être pris interdisant le stationnement sur une partie de la zone. « Il sera toujours possible de décharger pour ensuite aller placer son véhicule dans la zone extérieures. L'appel au civisme est lancé tant par la majorité que par l'opposition. »

R.S.

SUSPENSION DE SÉANCE

"Omalius, on n'a pas les moyens"

Quand le dossier de restauration du site Omalius surgit, il faut s'attendre aux réactions d'irritation de l'opposition. Cela a été le cas mercredi soir. Tant et si bien que l'opposition a demandé une suspension de séance et s'est abstenue lors du vote concernant le mode de passation et les conditions de financement du marché pour le service d'études techniques. En novembre 2008, le conseil communal décidait du périmètre de revêtissement urbain dans le centre ancien d'Anthismes des travaux d'aménagement des infrastructures publiques (intégrant le site de la ferme Omalius). Le Gouvernement wallon acco-

royé une subvention à la commune de 1.250.000€ pour la réalisation des acquisitions et travaux à mener.

Mercredi, les mandataires devaient adopter le cahier des charges et choisir la procédure de marché avec appel d'offres estimé à environ 100.000€.

Du côté de l'opposition, cela a été la levée de bouclier. La raison invoquée?

Cette dépense pourrait ne pas être couverte par la subvention... ceci si le dossier capote entretemps.

Au moment du vote, la conseillère Françoise Tricnom-Keyser (MR-IC), en chef de file, a demandé une suspension de séance afin de s'entre-

tenir avec ses collègues. Un dernier doute avant le vote? Quoi? Il en soit, ces collègues ont décidé de s'abstenir sur ce point en justifiant "L'intention du groupe n'est pas de faire obstruction au projet. Nous n'avons pas les moyens de financer cette politique au détriment de choses essentielles pour cette commune." Bernard de Maleingreau précisait: "Notre souci est que cela réussisse."

Au vu de la situation financière (mal) vécue chez les citoyens et de l'état des finances communales, ce conseiller s'inquiète quant aux rentrées financières (IPP, taxes...) escomptées. «

R.S.